

# 10

Années

Les Résultats du  
**PPAAO**



# Contexte général

En réponse à l'engagement renouvelé des pays africains à mettre en œuvre le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture en Afrique (PDDAA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en partenariat avec la Banque mondiale (BM), les gouvernements Espagnol, Danois et Japonais, de même que d'autres partenaires internationaux ont créé en 2007 le Programme de productivité agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO).

Le PPAAO a été conçu pour rendre l'agriculture ouest africaine plus productive, durable et rentable pour les petits exploitants agricoles, pour améliorer les conditions de vie des consommateurs en leur fournissant des produits agricoles à des prix compétitifs, pour constituer une masse critique de chercheurs pour des programmes de recherche solides, efficaces et collaboratifs et enfin pour garantir que les technologies produites à l'échelle nationale sont disponibles au niveau régional.

## Comment le PPAAO est-il financé ?

Le PPAAO est financé au titre du Prêt programmatique adaptable (PPA) par l'intermédiaire du bureau régional de l'Association internationale de développement (IDA) de la Banque mondiale. Toutefois, pour bénéficier de l'allocation IDA, les pays doivent avoir satisfait aux critères d'éligibilité, notamment en matière de bonne gouvernance. En outre, chaque pays éligible doit contribuer à hauteur d'un tiers (1/3) de son financement et la Banque mondiale contribue les deux tiers restants (2/3). Pour assurer la coordination régionale, les pays membres versent un quinzième (1/15) de leur financement au CORAF.

### Rôle des institutions régionales CORAF

La CEDEAO a mandaté le CORAF pour coordonner et soutenir la recherche agricole régionale et la diffusion des technologies. Cela donne au CORAF la responsabilité globale de la coordination du PPAAO en Afrique de l'Ouest.

### Résultats escomptés

- La création d'un fonds régional compétitif pour financer des sous-projets de recherche prioritaires ;
- Renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole par la formation de chercheurs et le financement de programmes de recherche ;
- Appui efficace au développement d'un marché régional pour les intrants agricoles tels que les semences, les engrais, les pesticides et les produits vétérinaires ;
- L'appui aux Centres Nationaux de Spécialisation (CNS) qui doivent évoluer en Centres Régionaux d'Excellence (CRE) ;
- La promotion des plates-formes d'innovation comme soutien à la mise en œuvre du paradigme de la recherche agricole intégrée pour le développement (IAR4D).

Phases du PPAO	Pays	IDA (BM)	GFRP (Espagne)	PHRD (Japon)	Total (\$US)
PPAAO-1A (2007-2013)	Ghana	<b>15</b>	-	-	<b>15</b>
	Mali	<b>15</b>	-	-	<b>15</b>
	Sénégal	<b>15</b>	-	-	<b>15</b>
PPAAO-1B (2010-2016)	Burkina Faso	<b>15</b>	<b>6</b>	-	<b>21</b>
	Côte d'Ivoire	<b>30</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>44</b>
	Nigéria	<b>45</b>	<b>6</b>	-	<b>51</b>
PPAAO-1C (2011-2016)	Bénin	<b>16.8</b>	-	-	<b>16.8</b>
	Gambie	<b>7</b>	<b>5</b>	-	<b>12</b>
	Guinée	-	-	<b>9</b>	<b>9</b>
	Libéria	<b>6</b>	-	<b>8</b>	<b>14</b>
	Niger	<b>30</b>	-	-	<b>30</b>
	Sierra Leone	<b>12</b>	-	<b>10</b>	<b>22</b>
	Togo	<b>12</b>	-	-	<b>12</b>
PPAAO-2A (2013-2017)	Ghana	<b>60</b>	-	-	<b>60</b>
	Mali	<b>60</b>	-	-	<b>60</b>
	Sénégal	<b>60</b>	-	-	<b>60</b>
PPAAO-1C Financement Additionnel (2018-2019)	Bénin	<b>20</b>			<b>20</b>
	Guinée	<b>23</b>			<b>23</b>
	Niger	<b>15</b>			<b>15</b>
	Togo	<b>10</b>			<b>10</b>
<b>Total (\$US)</b>		<b>446.8</b>	<b>23</b>	<b>35</b>	<b>524.8</b>

Sources de financement

# Situation du Système Agroalimentaire en 2007 ?

## Les défis

Déficit Alimentaire  
Régionale

Rendement Moyen de  
Céréale

Vieillessement  
des Chercheurs

Nombre Limité des  
Femmes Ayant Accès  
aux Technologies  
Agricoles

Système Semencier  
Inefficace

Système de  
Recherche Inefficace

## Avant le PPAO



**Déficit de 20 pour cent des besoins**  
alimentaires et accroissement de la population



**Écart croissant de plus d'une tonne à l'hectare**  
entre les principaux rendements des cultures



**Personnel de recherche et de vulgarisation agricole**  
vieillissant dont l'âge moyen est de 55 ans;



**Accès limité des femmes (seulement 15 à 20 %)**  
aux technologies et innovations agricoles;



**Système semencier inefficace avec moins de cinq pour cent**  
des terres agricoles couvertes de semences de qualité ;



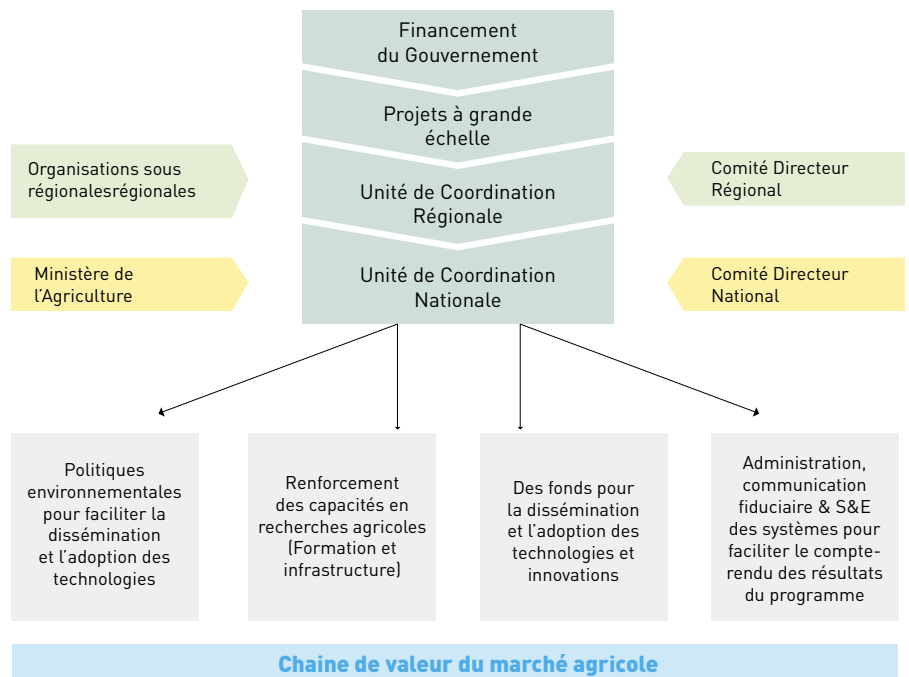
**Inefficacité du système de recherche**  
et de vulgarisation agricole.



# Comment le PPAAO est-il piloté?

Le programme est piloté au niveau national par un Comité directeur national (CDN) et au niveau régional par un Comité directeur régional (CDR). Ces deux entités servent d'organes d'élaboration des politiques, de suivi et de corps de contrôle du programme. A ce titre, ils examinent et approuvent les documents de gestion préparés par les unités nationales de coordination des pays participants et le CORAF, y compris les plans techniques de travail annuels, les budgets, les plans d'achat, les plans de décaissement, les rapports techniques, les rapports financiers annuels et les rapports d'audit annuels.

Ces organes, qui se réunissent habituellement deux fois par an, interviennent également dans le règlement des conflits, en particulier lorsque la contribution d'un pays participant est interrompue, ou concerne toute autre question que les pays participants jugent nécessaire. La mise en œuvre du programme est assurée par une unité nationale de gestion au niveau des pays participants, tandis que le CORAF a été mandaté par la CEDEAO pour assurer le fonctionnement d'une agence régionale pour l'exécution du programme. Deux missions d'appui conjointes (auxquelles participent des pays, la Banque mondiale et le CORAF) sont organisées chaque année avec une réunion de synthèse régionale à la fin de chaque mission d'appui dans les pays et au CORAF.



Nous voulons dire au CORAF, au WAAPP, au WASP et à nos différents partenaires qu'ils ont semé des grains qui ont poussé et nous sommes en train de les arroser pour qu'ils puissent porter des fruits et beaucoup de graines. ”

— **Abdoulaye Sawadogo**  
Fondateur de l'entreprise Nafaso

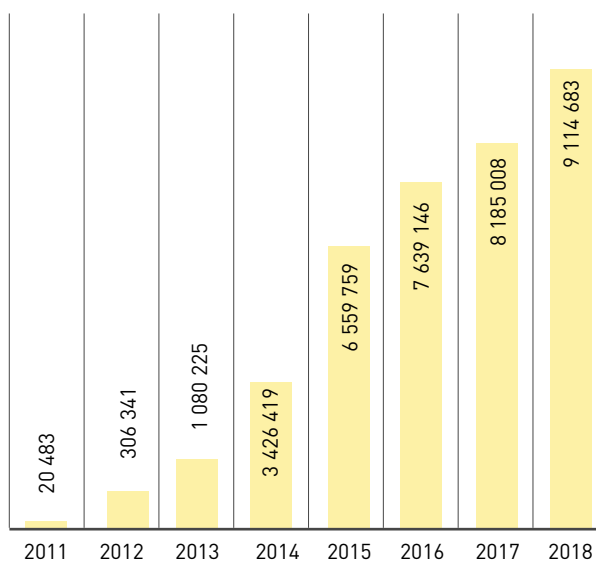
# Résultats Générés par le PPAO

## Bénéficiaires

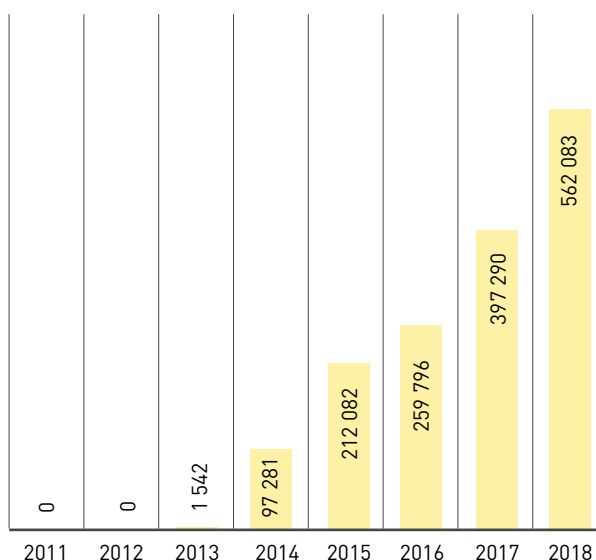
Six millions de personnes ont été ciblées lors de la création PPAO en 2008. Mais le programme a dépassé cet objectif et a atteint directement plus de 9 millions de personnes. Environ 56 millions d'autres personnes ont été atteintes indirectement dans les pays participants. Les données disponibles montrent que le programme a touché environ quatre millions de femmes, ce qui représente environ 40 % de l'ensemble des bénéficiaires.

## CEDEAO

Le PPAO est mis en œuvre sous la direction stratégique du Comité directeur régional présidé par la CEDEAO. Les membres sont les secrétaires permanents ou les directeurs de chaque pays participant et les différentes parties prenantes régionales, y compris les organisations paysannes, le secteur privé, les organisations non gouvernementales et les représentants des réseaux de services de vulgarisation. Le comité directeur régional se réunit au moins deux fois par exercice financier pour examiner et approuver le projet de plan de travail et de budget annuel, les rapports annuels et évaluer les progrès dans la mise en œuvre du PPAO.



Évolution des bénéficiaires du projet dans la CEDEAO

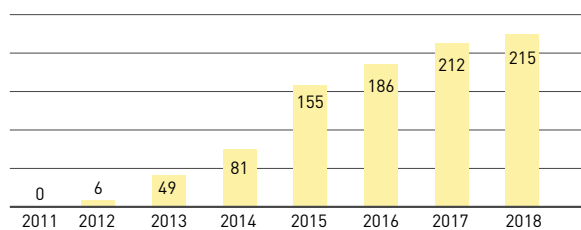


Évolution du nombre de producteurs ayant adopté les technologies et les endroits couverts

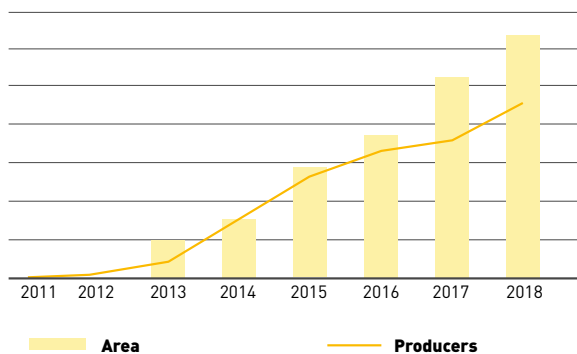


# Technologies Générées et Adoptées

Plus de deux cents technologies ont été diffusées et adoptées par près de 4,5 millions de producteurs et transformateurs sur environ 4,8 millions d'hectares.



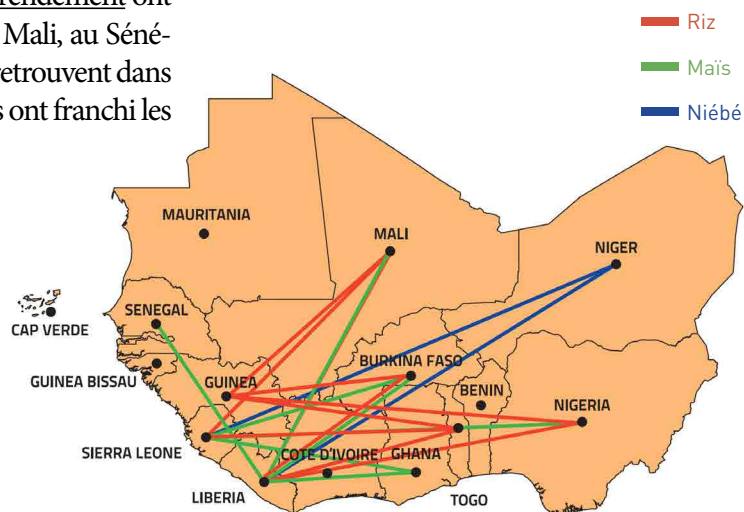
Évolution des technologies générées



Évolution des bénéficiaires du projet qui utilisent les technologies de la région

## Technologies Sans Frontières

Le PPAAO a facilité les échanges transfrontaliers et l'adoption de technologies. Prenons, par exemple, le semoir à riz, la technologie du pain composite et la variété de manioc à haut rendement ont été initialement et respectivement développés au Mali, au Sénégal et au Ghana. Aujourd'hui, ces technologies se retrouvent dans toute l'Afrique de l'Ouest. Plus de 100 technologies ont franchi les frontières de leur pays de création.



Pays fournisseurs et destinations – Riz, Maïs, Niébé





# Réduction de la Période de Soudure et Renforcement de la Sécurité Alimentaire

En augmentant les rendements des principales cultures entre 30 % pour les céréales sèches et 150 % pour le riz, les fruits et les tubercules, le programme a eu un impact considérable sur la sécurité alimentaire et l'apport calorique. La consommation calorique est passée de 2.777 à 2.964 kcal et la période de soudure a diminué de 28 à 55% selon les produits. Le PPAAO a également amélioré de 34% la situation économique des agriculteurs, de la même manière qu'il a transformé celles des communautés.

## Revenus en Augmentation

Le revenu moyen a augmenté de plus de 35 pour cent pour plus de 7 millions de petits producteurs dans les 13 pays bénéficiaires du programme.

## Augmentation du Rendement

Le rendement moyen a augmenté d'environ 30 pour cent grâce à l'introduction de variétés améliorées de mil, sorgho, maïs et de fonio.



En 2006, la productivité agricole était en baisse en Afrique. Les rendements céréaliers, par exemple, étaient en moyenne de 1 120 kg / ha, comparés à la moyenne mondiale de 2 067 kg / ha. À ce rythme, les produits agricoles de la région ne pouvaient pas concurrencer favorablement ceux du reste du monde sur le marché mondial. Dans l'ensemble, le commerce intra régional en Afrique était très peu développé. Alors que les importations de produits alimentaires étaient en constante hausse, les dépenses gouvernementales et privées pour la production de technologies agricoles et la diffusion étaient en revanche en nette baisse. 10 ans plus tard, tout le monde peut voir les résultats du PPAAO. Au total, il comptabilise 9 millions de bénéficiaires directs et 49 millions de bénéficiaires indirects. ”

— **Dr. Abdoulaye TOURE**  
Groupe de la Banque mondiale



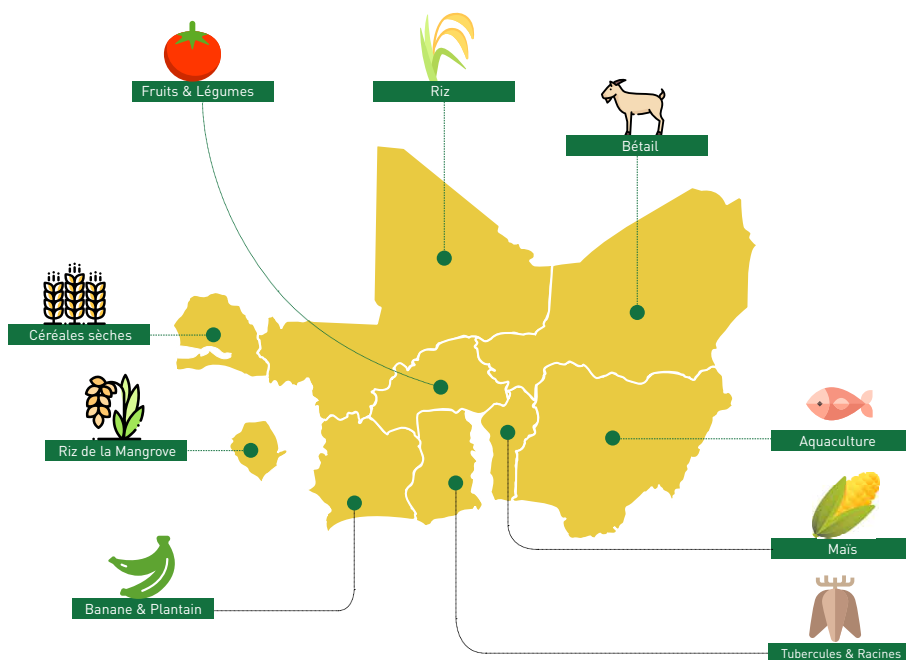
Nous avons mis en place le PPAAO pour non seulement accroître la productivité, mais aussi encourager notre valeur très chère d'intégration régionale par le biais de l'agriculture. Guidés par notre conviction que la subsidiarité et la complémentarité génèrent une plus grande efficacité et un plus grand impact, nous avons confié la coordination régionale du projet au CORAF qui est notre partenaire technique de confiance dans le domaine de la recherche et du développement agricoles. 10 ans plus tard, tout le monde peut voir les résultats du PPAAO. Au total, il comptabilise 9 millions de bénéficiaires directs et 49 millions de bénéficiaires indirects. ”

— **Son Excellency Sekou SANGARE**  
Commissaire en charge de l'agriculture, de l'environnement et des ressources en eau de la CEDEAO

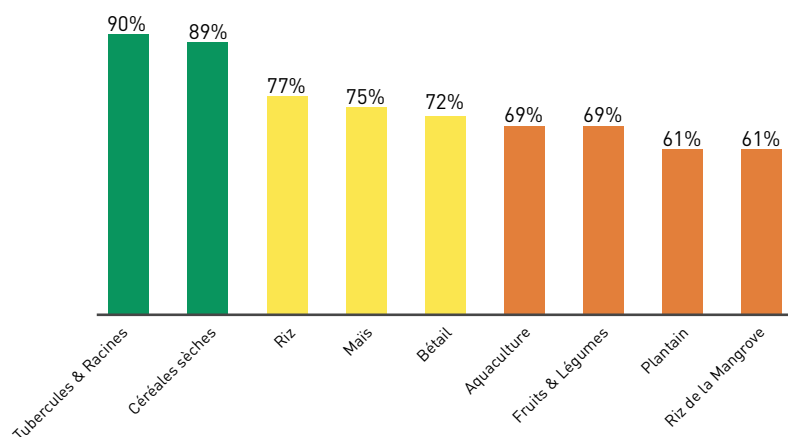


# La régionalisation, une réalité

Il est peu probable que des chercheurs individuels et les pays réalisent de manière isolée les recherches de pointe nécessaires pour libérer le potentiel agricole de l'Afrique de l'Ouest et du Centre et pour relever les défis communs auxquels la région est confrontée. Le PPAAO a mis en place 9 centres nationaux de spécialisation (CNS) de manière stratégique. Ces centres mènent des recherches sur des spéculations spécifiques d'intérêt régional. Cette approche de convergence a permis aux pays de la région de réaliser ce qu'aucun système de recherche individuel ne pouvait accomplir. Grâce à ce système de collaboration, les centres régionaux de spécialisation ont généré et diffusé des technologies et des innovations de qualité pour relever des défis tels que les faibles rendements, les pertes post-récolte, la faible mécanisation, la mauvaise qualité des semences, etc. Grâce à l'adoption d'un cadre commun de diffusion des résultats, de visites d'échange et d'autres mécanismes et outils, le caractère régional du PPAAO est devenu une réalité.



Centres Nationaux de Spécialisation (CNS)

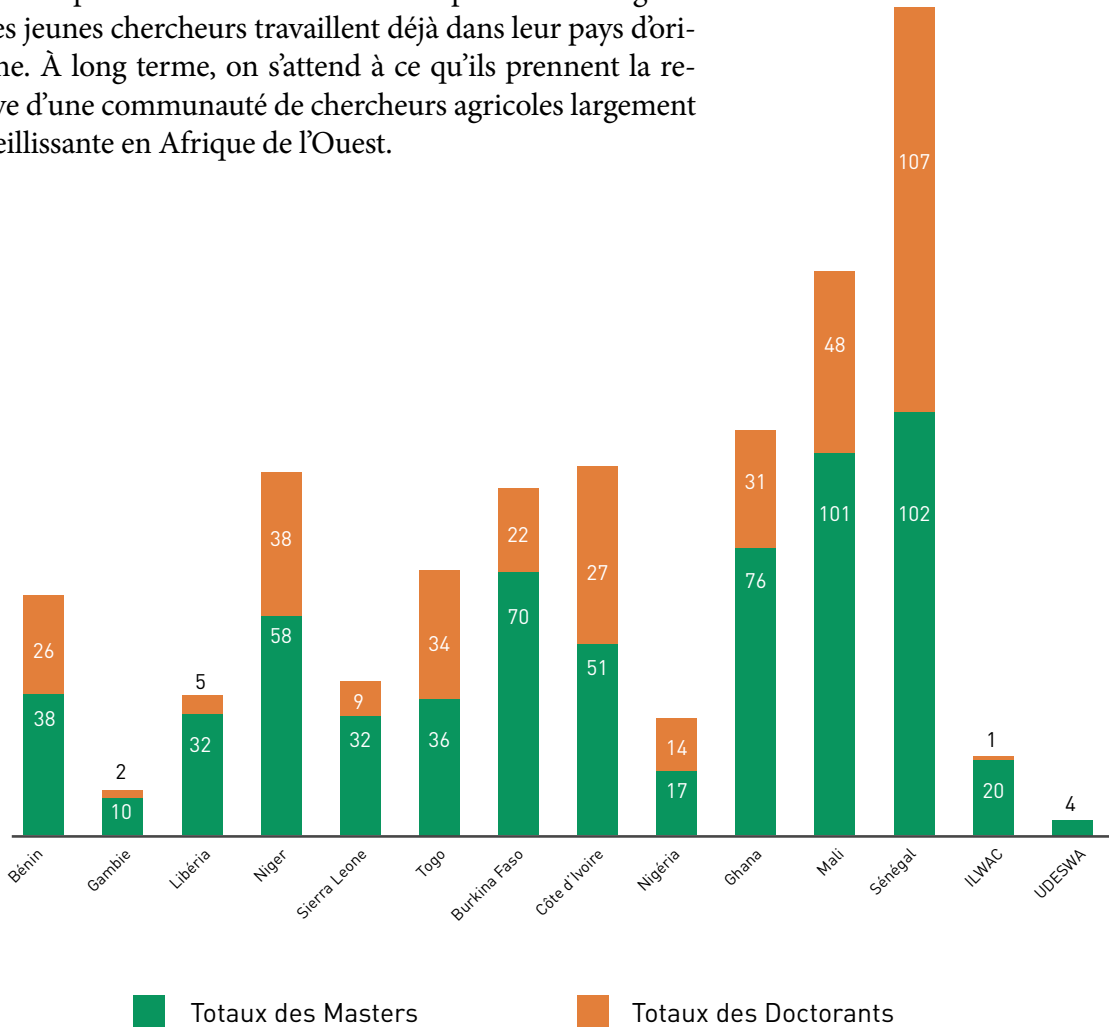


Les neuf centres nationaux de spécialisation (CNS) ont 9 produits prioritaires de base : Riz de plaine et de montagne (Irrigué et pluvial) au Mali ; Riz de la Mangrove (Sierra Leone), Racines et tubercules (Ghana), fruits et légumes (Burkina Faso), Bananes et Plantain (Cote d'Ivoire) Maïs (Bénin), Céréales sèches (Sénégal) Bétail (Niger), Aquaculture (Nigéria), ils sont amenés à évoluer vers des centres régionaux d'excellence (CRE) pour une génération de technologies. Deux CNS (Racines & tubercules et les céréales sèches) ont réunis tous les critères pour être des CRE. Trois CNS (riz, Maïs et bétail) ont pu être des Centres Régionaux de Spécialisation (CRS) et quatre CNS stades (l'aquaculture, les fruits et légumes, le plantain et le riz de la mangrove) ont besoin de plus d'investissements pour atteindre les autres stades.



# La Prochaine Génération de Scientifiques

Plus de 1000 candidats au Master et au doctorat ont été formés dans le cadre du PPAAO. Une partie de la formation a été dispensée dans des universités réputées de la région. Ces jeunes chercheurs travaillent déjà dans leur pays d'origine. À long terme, on s'attend à ce qu'ils prennent la relève d'une communauté de chercheurs agricoles largement vieillissante en Afrique de l'Ouest.

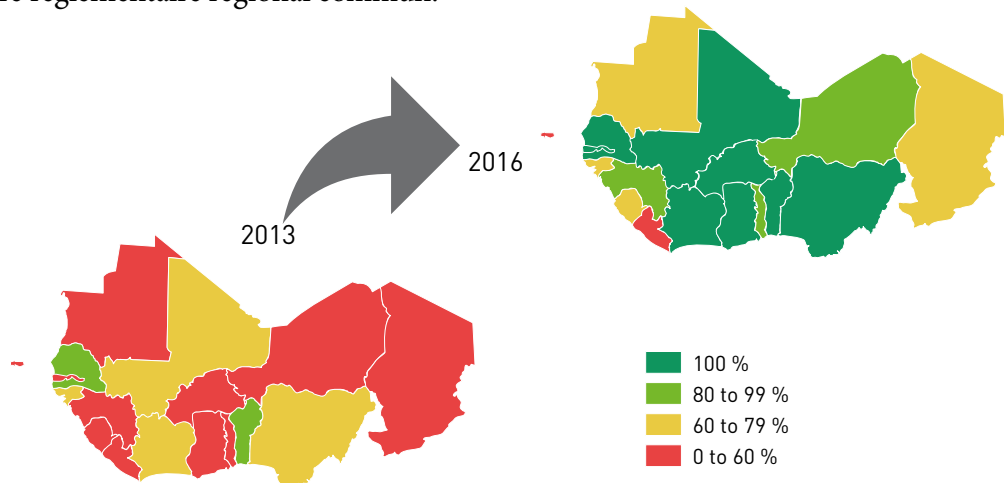


Plus de 1021 jeunes chercheurs ont été formés pour renouveler le personnel de la recherche et développement agricole



# Harmonisation des Politiques

Sans harmonisation des politiques semencières et des lois, il y aurait toujours des divergences dans l'application des dispositifs communautaires au niveau des frontières. Les règlements ne peuvent être simplifiés et normalisés, et le transport des denrées agricoles périssables ne peut être plus rapide, plus sûr et plus fiable sans harmonisation des lois et règlements. Le PPAO a contribué à faciliter l'harmonisation de la réglementation semencière en Afrique de l'Ouest. Le commerce a été facilité et l'accès au marché amélioré grâce à l'adoption par 17 pays de la région de ce cadre réglementaire régional commun.



Progrès dans la mise en oeuvre des réglementations semencières au niveau régional entre 2013 et 2016

Le support du PPAO a été un outil incontournable pour aider les pays de la sous-région à respecter les engagements régionaux par rapport aux réglementations de la CEDEAO par rapport à l'enregistrement de matériaux génétiques. En 2013, la plupart des pays de la CEDEAO étaient en situation rouge, cela veut dire que qu'ils ne mettaient pas œuvrer les réglementations communes sur les semences. Le PPAO et USAID ont financé le programme semencier en Afrique de l'Ouest ce qui a permis de mettre ces pays en situation verte, voulant donc dire qu'ils ont pris des mesures pour implémenter les réglementations communes.



## Approche de la Chaîne de Valeur

Les plates-formes d'innovation (PI) ont mobilisé les acteurs des chaînes de valeur spécifiques d'une manière qui n'était pas possible auparavant. Chaque acteur joue un rôle différent mais tous sont complémentaires dans le développement, la diffusion et l'adoption des technologies. Des centaines de PI ont été mises en place et soutiennent maintenant le partage de l'information et l'adoption des technologies diffusées par les CNS.

## Financement Durable



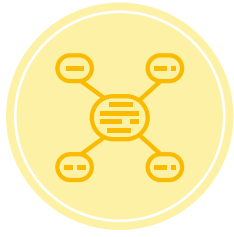
S'inspirant du modèle ivoirien de financement de l'agriculture, le PPAAO cherche à reproduire cette meilleure pratique de financement autochtone afin de résoudre le problème durable du sous-investissement. Le Fonds interprofessionnel de recherche et de conseil agricole (FIRCA) de la Côte d'Ivoire s'appuie sur les contributions professionnelles des producteurs transformateurs agro-industriels. Sur la période 2002-2012, le FIRCA a mobilisé plus de 44 milliards de FCFA pour financer 395 projets.



## Attirer le Secteur Privé

Participation des ONG et des universités à la recherche adaptative, le bien public régional des T&I,

**Création d'un outil d'échange technologique - MITA**



# Principales Leçons Apprises

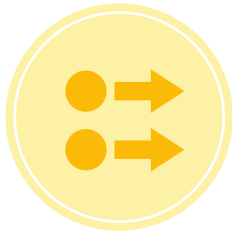
## Appropriation par les pays

Une des raisons qui a fait du PPAAO un roman à succès a été le niveau d'appropriation du projet par les pays. Avec suffisamment de consultations, les treize pays de la CEDEAO impliqués dans la mise en œuvre du programme se sont engagés à investir dans la recherche agricole pour le développement avec la facilitation de la Banque mondiale. C'est ainsi que le ministère des Finances de chaque pays a alloué une partie des fonds de l'IDA destiné à son pays pour financer l'initiative régionale. Par ailleurs, le Ministère de l'Agriculture de chaque pays a nommé un secrétaire permanent comme président du comité directeur national, et la CEDEAO a nommé pour sa part son Commissaire à l'Agriculture, l'Environnement et les Ressources en Eau, comme Président du comité directeur régional du Programme. Enfin, les pays bénéficiaires se sont engagés à verser un quinzième (1/15) de leur financement au CORAF, pour lui permettre de s'acquitter efficacement de ses responsabilités d'entité de coordination régionale du Programme.

## Coordination Régionale



Pour une intervention d'une telle ampleur et d'une telle complexité dans de nombreux pays, la coordination régionale était essentielle au succès du programme. Ce rôle de coordination confié au CORAF par la CEDEAO, selon les experts, a été indispensable et déterminant dans la réussite du PPAAO. Avec l'appui du CORAF, les pays ont obtenu de meilleurs résultats grâce à un système d'examen par les pairs et d'apprentissage mutuel. Plus précisément, le CORAF a : (i) encouragé la collaboration régionale et nationale et le renforcement des stratégies de recherche agricole dans certains pays d'Afrique de l'Ouest ; (ii) adopté une approche régionale pour atteindre l'efficacité par la spécialisation, l'échange d'informations et la création d'un forum commun entre les pays participants ; (iii) impliqué plusieurs parties prenantes dans l'établissement des priorités de recherche agricole ; et (iv) s'appuyant sur les études produites par les institutions internationales de recherche agricole (IFPRI) pour fixer les priorités en recherche et favoriser la coopération entre chercheurs et autres acteurs du développement de l'agriculture africaine



## Mise en Œuvre Harmonisée

Tous les pays du PPAAO ont utilisé des approches et des outils standards pour évaluer leurs progrès. Il existe un cadre commun de diffusion des résultats, une stratégie de communication et une stratégie de genre. Les lignes directrices pour l'établissement d'un Centre national de spécialisation et les critères pour devenir un centre régional d'excellence sont les mêmes pour tous les pays participants. Le Système de subventions compétitives pour la recherche agricole (SRRAA) a des lignes directrices claires pour la demande, la sélection et la mise en œuvre. En outre, dans tous les pays concernés, les plateformes d'innovation ont servi de modèle pour mobiliser les acteurs, apprendre et développer la diffusion des technologies. Ce système de partage d'expérience et des résultats grâce à des mécanismes d'examen par les pairs et d'évaluation comparative au moyen de critères de performance et d'une tarification convenus d'un commun accord, a été au cœur des résultats positifs obtenus.

## Économies d'échelle

L'organisation de la technologie, de la production et de la diffusion (TGD) autour des centres nationaux de spécialisation (CNS) a contribué à justifier l'utilisation de ressources humaines et financières limitées d'une part, et à renforcer l'intégration régionale d'autre part. En utilisant les subventions du CARG, le TGD en agriculture s'est élargi aux compétences couvrant les domaines de la recherche, de la diffusion et de la vulgarisation, offrant ainsi une plateforme aux acteurs de la chaîne de valeur pour se lier et chercher des solutions basées sur le marché aux défis du TGD. Les pays ont assumé leur rôle de premier plan dans la production et la diffusion de technologies sur des produits de base spécifiques pour l'ensemble de la sous-région et travaillent d'arrache-pied pour maintenir ce statut. Les pays qui n'ont pas bénéficié de cette responsabilité régionale réclament sans cesse la création d'un centre de spécialisation sur leur territoire.

## Mise en réseau des acteurs de la mise en œuvre

Les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du PPAAO aux niveaux régional et national collaborent non seulement à la mise en œuvre du programme, mais aussi à l'apprentissage. Il existe des réseaux entre les coordonnateurs de projets au niveau national, les spécialistes du suivi-évaluation, les spécialistes de la communication, les spécialistes du genre, les spécialistes de la protection de l'environnement et les superviseurs fiduciaires. Les membres de chaque réseau interagissent activement et contribuent activement à la mise en œuvre d'activités conjointes au niveau national.

# Une saine concurrence entre les pays

En organisant régulièrement des ateliers régionaux et des réunions semestrielles de supervision de projets pour partager les connaissances, le PPAAO définit des objectifs communs pour les six prochains mois. En utilisant une évaluation transparente et publique de la performance, le modèle a favorisé la concurrence productive saine et les échanges entre les pays. Cette approche s'est avérée l'une des méthodes les plus efficaces pour combler l'écart de performance entre les pays.



## Que reste-t-il À faire ?



*Un des bâtiments du Centre National de Spécialisation sur les Céréales sèches  
Thiès, Sénégal*

- Faire en sorte que tous les centres nationaux de spécialisation atteignent le statut de centres régionaux d'excellence
- Accélérer la mise à l'échelle et l'adoption des technologies et des innovations
- Mise en œuvre intégrale du règlement régional harmonisé sur les semences
- Faire participer un plus grand nombre d'acteurs du secteur privé
- Renforcer les capacités des acteurs
- Construire un système agroalimentaire durable en Afrique de l'Ouest





**THE WORLD BANK**  
IBRD • IDA | WORLD BANK GROUP



**Pour plus d'informations, visitez:**

[www.waapp-ppaao.org](http://www.waapp-ppaao.org)

**Pour toute question relative au  
PPAAO, veuillez contacter:**

Dr. Niéyidouba LAMIEN  
[n.lamien@coraf.org](mailto:n.lamien@coraf.org)  
+221 33 869 96 18

**Pour d'autres questions, veuillez contacter:**

Patrice LEUMENI  
[patrice.leumeni@coraf.org](mailto:patrice.leumeni@coraf.org)  
+221 33 869 96 18

© CORAF 2018

Le CORAF encourage l'utilisation équitable, sans autorisation, des articles publiés dans cette brochure à des fins de recherche agricole, de développement et d'éducation ou pour des produits ou services non commerciaux. Une citation correcte est requise. Les dénominations employées et la présentation du matériel dans cette publication n'exprime, en aucune manière, l'opinion du CORAF concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville, d'une zone, de ses autorités, ou concernant leurs frontières ou leurs limites.

Pour obtenir des exemplaires de cette publication, veuillez envoyer un courrier électronique au Département Communication et marketing de la CORAF.

Email: [infocom@coraf.org](mailto:infocom@coraf.org) / [secoraf@coraf.org](mailto:secoraf@coraf.org)

